



Le groupe Eram veille au bien-être

Comme Nicolas Lanvos, chargés des sous-traitants, des salariés mettent en œuvre le concept de « responsabilité sociale ».

PAGE 6

GROUPE ERAM

ENTREPREND AVEC BONHEUR DEPUIS 1927

Le Courrier de l'Ouest – Jeudi 15 septembre 2016

Le groupe Eram veille au bien-être

Le groupe Eram a présenté hier aux 1 200 salariés du site de Saint-Pierre-Montlimart les démarches engagées sur plusieurs fronts : social, énergie, solidarité, handicap, environnement, bien-être, sécurité...

Fabien LEDUC

fabien.leduc@courrier-ouest.com

Depuis 2013, le groupe Eram a pris à bras-le-corps le concept de « responsabilité sociale des entreprises » (RSE). Trois ans après cette « prise de conscience », le groupe a présenté hier à ses 1 200 salariés les fruits de cette politique lors d'un forum. « On s'est structuré et on souhaite désormais communiquer sur ce que l'entreprise fait mais aussi impliquer chaque salarié car chacun peut changer les choses à son niveau », explique Caroline Joly, responsable RSE au sein du groupe.

« Vingt millions d'euros de facture d'énergie »

Ainsi, hier, le Syndicat de collecte et traitement des ordures ménagères de la région de Beaupréau (Sirdomdi) encourageait le compostage tandis que l'entreprise Paprec vantait l'économie circulaire en montrant les débouchés concrets offerts par le recyclage. Précisons que chaque salarié trie déjà ses propres poubelles de bureau, avec la vingtaine de points de collectes disséminés sur le site de Saint-Pierre-Montlimart !

L'énergie est aussi l'un des enjeux de la RSE. Un ingénieur, Luc Robet, a d'ailleurs été recruté afin de réduire la consommation d'énergie à Gémo. Avec 450 enseignes Gémo, énergie rime vite avec économie : « La facture énergie du groupe Eram s'élevait en 2015 à 20 millions d'€, sachant que Gémo représente à elle seule 9 millions d'€ d'énergie. » Luc Robet a donc sensibilisé les équipes sur les portes laissées ouvertes et la climatisation, car chaque degré représente « 7 à 8 % de kWh consommé en moins ». Revoir l'éclairage a participé au bien-être du salarié, autre enjeu du RSE : « En supprimant un néon sur deux dans les magasins, on s'est aussi rendu compte que les salariés étaient moins fatigués et que ça mettait davantage en valeur les produits ! » Bientôt, tous les magasins seront d'ailleurs éclairés uniquement avec des Led, moins gourmandes en énergie.



Saint-Pierre-Montlimart, hier. Nicolas Lanvos travaille pour sa part au bien-être des sous-traitants en Asie.

L'ingénieur a aussi fait en sorte de concevoir des bâtiments « moins énergivores ». Inutile de préciser que vous ne verrez pas d'enseignes Gémo allumées inutilement en pleine nuit. « Notre objectif à Gémo est de consommer un quart de kWh en moins en 2017, par rapport à 2013 et nous sommes déjà en avance sur cet objectif », ajoute Luc Robet, qui étudie

aussi pour le groupe les moyens de produire de l'électricité ! « Nous avons un devoir de responsabilité », martèle Alain Paré, directeur des ressources humaines de Gémo, lui-même engagé pour les actions solidaires menées par le groupe en France et dans ses pays producteurs d'Asie. En France, le groupe Eram donne ainsi des vêtements et des chaussures, soutien une association

de réinsertion mais aussi d'autres sur le front des maladies graves... Plus spectaculaire, au Bangladesh, Eram et Gémo financent « en totalité et pour trois ans » un programme de préscolarisation pour 12 000 enfants âgés de 4 à 6 ans, via 200 centres d'accueils.

A SAVOIR

Des usines sous surveillance en Asie

« Nos vendeurs sont désormais souvent questionnés sur l'origine de nos produits », reconnaît Caroline Joly. Face à des consommateurs soucieux des conditions de travail en Asie ou au Maghreb, où sont fabriqués les produits Eram, le groupe a décidé de financer des audits indépendants auprès de ses fournisseurs. Et ce « Nous faisons ensuite appel à des experts sur place, organisons des exercices incendie... », explique Nicolas Lanvos,

responsable audit social et environnemental de Gémo, qui reconnaît être « parti de zéro » et avoir exclu des usines trop difficiles à réformer. Ces experts, financés par le groupe Eram, accompagnent sur place les fournisseurs pour remettre aux normes de sécurité leurs bâtiments. Les « normes sociales » ne sont pas oubliées : « Nous vérifions les salaires, les heures supplémentaires, l'âge des travailleurs, les assurances... en nous basant sur le

Code du travail local et l'Organisation internationale du travail. » L'investissement se révèle vertueux à plus d'un titre puisque ces conditions et cet accompagnement profitent au groupe Eram : « Les salariés restent plus longtemps dans l'entreprise, ce qui améliore leur savoir-faire. Les pièces ont moins de défaut et les délais de livraison sont améliorés ! »